



Une fédération *citoyenne & engagée*



Sommaire

2. SOMMAIRE

3. INTRODUCTION

4. SPORT POUR TOUS

Introduction : des pratiques diversifiées

5

Les licenciés citoyens, le nageur responsable

7

Un programme de labellisation des clubs affiliés à dimension citoyenne 7

De l'École de Natation Française au Nageur Citoyen 8

La féminisation en actes 8

Du handicap au « handinage » 9

Contractualisation des double-projets avec les athlètes 9

La Natation pour tous, la Natation vecteur de cohésion sociale

10

Le plan triennal : « j'apprends à nager » 10

Appel à projet 2015 « citoyens du sport » 10

Des initiatives fédérales ouvertes au plus grand nombre 11

Conquête de nouveaux espaces de pratiques 12

13. PLUS QU'UN SPORT

Introduction : transmission des valeurs citoyennes

13

Tous éducateurs – tous citoyens

14

La formation fédérale 14

Un exemple : le nageur citoyen 14

L'emploi, un enjeu essentiel partagé pour les jeunes 15

Promouvoir le sport citoyen

16

« Génération natation » : le tour de France de la FFN 16

Les Collèges citoyens 16

17. ANNEXES



Introduction

Suite aux attentats de janvier 2015 et de novembre 2015, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports s'est fortement mobilisé sur la citoyenneté ; le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (CIEC) du 6 mars dernier a consacré, au titre des mesures impliquant le champ du sport, la mise en œuvre du plan national « citoyens du sport ».

A cet effet, l'ensemble des fédérations sportives ont été mobilisées afin qu'elles élaborent et déploient des plans fédéraux « citoyens du sport ».

Ce plan « citoyens du sport » décliné par toutes les fédérations sportives sera intégré dans les projets fédéraux à court terme. La fédération française de natation (FFN) apparaît avec un statut singulier dans la mesure où « savoir nager » a été identifié comme cause nationale au même titre que savoir lire, écrire et compter. Apprendre à nager contribue à l'intégration de toutes les populations et à ce titre participe au développement de la citoyenneté. Pratiquer la natation répond également à une demande sociale forte pour plus de 12 millions de français, c'est pourquoi les activités proposées touchent tous les domaines : du bien-être au sport santé, des plus jeunes aux seniors, dans un bassin ou en milieu naturel, la fédération française de natation accompagne la vie quotidienne de tous les pratiquants au sens large.

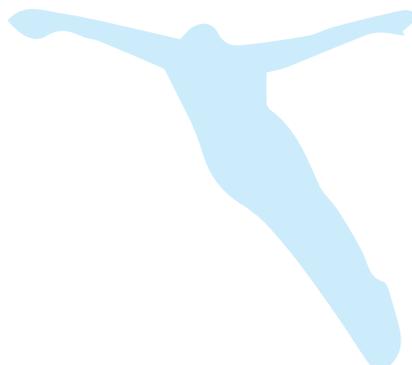
La FFN s'engage dans le plan « citoyens du sport » sur deux domaines larges : diversifier l'offre de pratiques fédérales pour les rendre accessibles au plus grand nombre (sport pour tous) et favoriser la transmission des valeurs citoyennes (plus qu'un sport). Dans ces deux champs, la fédération a un impact sur son propre public au travers des 300 000 licenciés et elle souhaite s'impliquer plus encore auprès de nouveaux publics non licenciés.

Au-delà du développement de la pratique de la natation, la FFN veut réaffirmer à travers tous les clubs affiliés son engagement à porter et à transmettre les fondements républicains de liberté, d'égalité et de fraternité, revenant ainsi aux sources de l'esprit associatif qui fait de ce mode de vie un des accélérateurs de la cohésion sociale à la française favorisant ainsi la mixité et l'intégration de tous les publics à travers une activité commune et partagée : le sport.

Car le sport a toutes les qualités requises pour porter les valeurs qui nous rassemblent, il prend la couleur qu'on lui donne, ça ne peut plus être seulement la couleur unique de l'or olympique mais plutôt le tricolore de l'unité de notre pays.

C'est dans ce sens que nous impliquons les acteurs fédéraux dans le plan « citoyens du sport ». Forte de ses 1 300 clubs, de ses 29 comités régionaux (bientôt 13 métropolitains) et 98 comités départementaux ; fort de l'ensemble des forces vives, de l'ensemble des organismes, la fédération bénéficie d'un maillage territorial puissant à travers ses clubs qui n'est pas encore totalement optimisé – voir en annexe les potentialités de déploiement des pratiques et cartographie des clubs situés dans les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV) et les « zones de revitalisation rurale » (ZRR).

Le plan suivant sera donc constitué de deux grands volets, l'un présentant les pratiques citoyennes existantes ou à venir, l'autre sur la transmission des valeurs ; chacun d'eux déclinés en fonction des publics licenciés ou non licenciés.



SPORT POUR TOUS

LICENCIÉS



NON LICENCIÉS



UNE FÉDÉRATION
CITOYENNE

LICENCIÉS



NON LICENCIÉS



PLUS QU'UN SPORT

SPORT POUR TOUS

Introduction : des pratiques diversifiées

Pour rappel, la Fédération Française de Natation propose différentes pratiques à ses licenciés pour répondre à une demande sociétale forte et aux enjeux de sa mission de service public. La natation, sport de glisse, concerne tous les français qui trouvent différents bienfaits, valeurs, intérêts au travers d'une pratique sous l'égide de la FFN.

Les pratiques fédérales actuelles s'organisent autour de quatre grandes dimensions : sportive, sociale, santé et sécuritaire (les 4 S).

► Sportive

Une activité individuelle
chronométrique :
*natation course et
eau libre*

Une activité artistique :
la natation synchronisée

Un sport collectif :
le water-polo

Une activité acrobatique :
le plongeon

► Sociale

Apprendre à nager :
*Ecole de Natation
Française (ENF),
Eveil aquatique etc.*

L'action
« Génération Natation »

L'accueil des publics
mixtes :
*maîtres, handicapés,
féminin, seniors etc.*

Lutte contre les
discriminations

Développement durable

Natation estivale

► Santé

Activité
« Natation Santé »

Nagez Forme Bien-être

Nagez Forme Santé

► Sécuritaire

Dopage

Sauver

Les licenciés citoyens, le nageur responsable

En 2015, la FFN comptait 300 926 licenciés répartis dans 1 317 clubs dont 46,5% de moins de 13 ans. Il faut noter qu'on estime qu'il y a 200 000 adhérents non licenciés dans les clubs, pratiquants réguliers, cible d'une conquête possible pour la fédération à très court terme.

Chaque discipline est porteuse d'un large champ d'expression des valeurs sociales et citoyennes.

► Un programme des clubs affiliés à dimension citoyenne

LA LABELLISATION

Elle permet aux clubs de la FFN d'être mis en lumière pour la qualité des activités qu'ils proposent. Ce programme structurant assure une organisation plus efficiente des clubs en donnant une place importante à la citoyenneté dans le cadre de la labellisation. Différents labels existent et sont en lien avec les activités fédérales.

ACTION

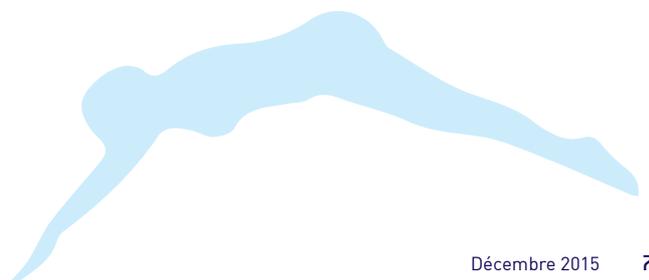
- La FFN organise une veille nationale pour relayer les pratiques citoyennes sur le territoire national et en exercer une communication nationale.
- Le label « animation » des clubs affiliés à la FFN pourrait se transformer en label « animation citoyenne » et regrouper toutes les activités de santé, d'apprentissage, de bien-être et de cohésion sociale etc.

A TITRE D'EXEMPLE, LA NATATION SANTÉ

Deux dispositifs au sein de la FFN existent en lien avec le sport santé : Nagez Forme Bien-être et Nagez Forme Santé.

« **Nagez Forme Bien-être** » s'adresse aux personnes recherchant une activité de bien-être et de loisir. Cette activité s'adresse aux personnes désirant nager pour préserver leur capital santé, c'est de la prévention primaire. 440 clubs développent cette activité.

« **Nagez Forme Santé** » s'adresse aux personnes désirant nager pour améliorer leur capital santé et leur qualité de vie, aux personnes à risque et aux individus en phase post éducation thérapeutique, c'est de la prévention primaire, secondaire et tertiaire. 70 clubs développent cette activité.



► De l'École de Natation Française au **Nageur Citoyen**

L'ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE

Rénovée en 2008, elle a pour objectifs la promotion et l'organisation de l'apprentissage, le développement des pratiques éducatives, ludiques, sportives liées à la natation et aux activités aquatiques. Ce concept de l'ENF est partagé et développé avec les partenaires de la natation au sein du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) composé de 20 fédérations (18 fédérations olympiques, affinitaires et scolaires) et 2 groupements d'employeurs).

L'ENF s'adresse à tous, c'est une activité privilégiée pour découvrir la natation, apprendre à nager et se perfectionner, chacun à son rythme en toute sécurité. Le concept de l'ENF repose sur trois étapes chronologiques : le Sauv'nage (pour acquérir des compétences minimales permettant d'assurer sa propre sécurité), le Pass'sports de l'eau (pour découvrir cinq disciplines sportives de la natation à l'origine d'une construction élaborée du nageur) et le Pass'compétition propre à chacune des disciplines (pour s'orienter vers les pratiques compétitives dans la discipline de son choix).

Depuis 2008, 516 000 tests ont été validés par les pratiquants et 21 400 certifications d'éducateurs ont été délivrées.

ACTION

- Proposer à tous les jeunes licenciés FFN de valider le test du Sauv'nage.

LE NAGEUR CITOYEN

Le Nageur Citoyen sait sauver des vies : modéliser un test de sécurité FFN.

Pour permettre au plus grand nombre de sauver des vies, la FFN propose à chaque jeune pratiquant de passer un test de sécurité aquatique lui permettant de développer les compétences suffisantes pour aller chercher une victime au fond d'un bassin, la remorquer et la sortir de l'eau. Ce test peut être réalisé lors de session de passage de tests de l'École de Natation Française, lors de regroupements fédéraux ou encore au sein de chaque club de la FFN.

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres : un diplôme de « nageur citoyen » sera remis à l'occasion de la réussite du test.

ACTION

- Proposer le test de « sécurité aquatique » à tous les licenciés de la FFN.

► **La féminisation** en actes

Les points forts de la féminisation à la FFN sont les suivants : 55% de licenciés sont des femmes ; les statuts fédéraux prévoient une composition mixte au niveau national : le comité directeur est paritaire. Les points d'amélioration : 33% de présidentes de clubs, 27% de présidentes de comités départementaux et 10% de présidentes de comités régionaux.

Le plan de féminisation de la FFN s'articule autour de 4 axes : recrutement de plus de femmes dirigeantes ; formation de plus d'officielles et de dirigeantes ; développement des pratiques pour les femmes : water-polo féminin, natation santé etc. ; donner plus de dimension féminine au plus haut niveau : appréhender les spécificités, mettre en lumière les féminines etc.

Par exemple, Mme Pauline Pyat a débuté la natation à l'âge de 4 ans dans le club de Nemours. A 19 ans en 2014, elle rejoint le bureau du club en tant que vice-présidente. En 2015, à la demande de la présidente, elle prend la relève.

ACTION

- Mettre en place un programme spécifique de jeunes dirigeantes bénévoles, arbitres, juges.

► Du handicap au « handinage »

Aujourd'hui la fédération a une convention de partenariat avec les deux fédérations spécifiques : la FF Handisport et la FF Sport Adapté.

La FFN intègre les personnes handicapées dans les compétitions classiques et au sein des structures de haut niveau. En lien avec le pôle ressource national sport et handicap, la FFN cherche à s'améliorer dans l'ensemble des domaines possibles. Aujourd'hui il existe une collaboration dans la constitution des jurys, dans l'application des règlements, dans la formation etc. La FFN intègre aussi les sportifs « sport adapté » dans des parcours de formation adaptés sur la filière de formation fédérale (ex Poitou Charentes).

Le Club des Nageurs de Brive (Limousin) possède une section appelée « Handinage » qui accueille des nageurs ayant deux licences : une FFN et une FFH ou FFSA. Cette section est encadrée entre autre par une éducatrice titulaire du BEESAN et du CQH natation handisport, membre de l'ETR FFN, également présidente du comité départemental de Corrèze. Il existe deux créneaux par semaine et des stages sont proposés sur chaque période de vacances scolaires.

Les objectifs techniques de cette section sont les suivants : l'acquisition du test Sauv'nage pour les plus jeunes pratiquants, adapté selon le handicap. Les nageurs plus expérimentés sont engagés sur une pratique compétitive, au sein d'animations FFN afin d'atteindre l'objectif d'intégration fixé pour ces nageurs.

Tout ce travail s'intègre dans le plan de développement régional. Un groupe de travail avec des représentants des deux comités régionaux FFN et FFH existe et permet de construire des projets communs et complémentaires entre les deux fédérations.

ACTION

- Identifier tous les clubs de la FFN qui ont une activité spécifique pour les personnes en situation de handicap afin de les recenser dans l'handi-guide des sports.
- Promouvoir des épreuves mixtes dans tous les programmes fédéraux.

○ ► Contractualisation des doubles projets avec les athlètes

Les disciplines de la FFN sont principalement « amateurs » (excepté le water-polo masculin ligue 1), ce qui n'exonère pas la FFN de sa responsabilité d'accompagnement du suivi du projet personnel de chacun des pratiquants.

La FFN développe une cellule de reconversion des athlètes de haut niveau. Mais le parcours de chacun doit être balisé car tous n'accéderont pas au sommet du sport de compétition et ce n'est d'ailleurs pas l'ambition de la FFN. Cette dernière propose pour chacune de ses disciplines, un parcours initiatique et progressif qui permet à chacun d'exprimer son potentiel sportif en toute liberté et en toute maîtrise de son double projet sportif et personnel.

Lorsqu'un sportif, dès son plus jeune âge, aspire à mener une activité sportive de haut niveau, se pose automatiquement la question du suivi de son parcours scolaire, universitaire puis professionnel. Aujourd'hui, il n'existe pas suffisamment d'accords formels entre le monde sportif, le monde de l'éducation et de l'entreprise, ni de cadre légal assez large malgré les dernières avancées ministérielles et aucune approche systémique s'appuyant sur des dispositifs financiers et juridiques de portée générale et durable.

Pour répondre à cet enjeu majeur et en cohérence avec la politique ministérielle, la Fédération Française de Natation a souhaité déployer un véritable dispositif d'accompagnement et de reconversion de ses athlètes

avec pour ambition la prévention du décrochage scolaire précoce, l'augmentation du nombre de sportifs diplômés, le renforcement de l'employabilité, l'épanouissement personnel et social.

ACTION

- Accompagner nos sportifs dans la définition de leur projet personnel et professionnel au plus près de leur parcours scolaire ou universitaire.
- Favoriser/rendre obligatoire la double carrière, baliser ainsi le projet de vie de chacun des athlètes à chaque carrefour de vie de ces derniers.
- Consolider avec des outils de communication adaptés au public cible, l'information sur les dispositifs et informations existants.
- Interagir avec l'ensemble des acteurs (sportifs, clubs, Fédération, Ministères, MEDEF, pôle emploi, entreprises privées ou publiques etc.)

La Natation pour tous, la Natation vecteur de cohésion sociale

► Le plan triennal : « j'apprends à nager »

Depuis 2008, la FFN et le Ministère des Sports mettent en place l'opération « Savoir-Nager ». 34 150 enfants (7 962 pour l'été 2015) ont bénéficié de l'opération lors des grandes vacances scolaires.

Le plan « j'apprends à nager » véritable « cause nationale » (un élève sur deux rentrant en 6e ne sait pas nager) permet de développer des actions d'apprentissage lors des nouvelles activités périscolaires, des petites et grandes vacances scolaires et sur les week-ends. Ceci grâce à un financement spécifique au bénéfice de publics ciblés très éloignés de la pratique soit en zone QPV et/ou en ZRR.

Le Ministère annonce que 70 000 enfants ont été mobilisés grâce au plan « j'apprends à nager » en 2015.

DES EXEMPLES À SUIVRE

• Comité régional de Guyane : « Ma Guyane Nage ».

Le comité régional (CR), en partenariat avec le rectorat, a mis en place l'opération « Ma Guyane Nage ». Un bassin flottant est installé successivement dans neuf communes, qui ne bénéficient pas de piscines. Le bassin reste dans les communes entre quatre et huit semaines. Des séances de trois quarts d'heure sont proposées sur le temps scolaire. Le bassin est aussi accessible dans le cadre des activités périscolaires ainsi qu'au grand public.

• Comité régional Midi-Pyrénées : pilotage et centralisation des projets sur ce territoire.

Le projet consiste en l'organisation de stages « clés en main » (plusieurs formules sont proposées) par le comité régional à destination des clubs FFN et des collectivités. Le comité assure le pilotage du dispositif ainsi que les relations avec les partenaires (DRJSCS, DDCSPP, Education Nationale, collectivités). Le CR espère développer 100 stages et accueillir 1 500 enfants.

• Comité départemental Indre : bassin mobile.

Dans un premier temps, de juin à octobre 2015, un bassin mobile de 4m x 25m a été installé à la Maison des Sports du Conseil départemental à Châteauroux. L'activité était encadrée par deux personnes brevetées d'Etat et proposée aux jeunes des quartiers sensibles (QPV), aux jeunes des maisons de quartiers, aux CLSH de Châteauroux et de la métropole.

Dans un second temps, à partir de janvier 2016, le bassin sera installé en campagne, en ZRR, et le comité mettra à disposition des collectivités environnantes ses 3 minibus pour déplacer les jeunes.

• Comité régional Nord-Pas-de-Calais : « Nos quartiers d'été ».

En partenariat avec le Conseil Régional, le CR Nord-Pas-de-Calais anime durant 4 jours des opérations de découverte de la natation dans des quartiers prioritaires. L'action se déroulera sur une journée de 6h par site et par créneau de 30 minutes à raison d'une dizaine d'enfants d'une même tranche d'âge (âgés entre 8 et 16 ans) par créneau. 400 enfants ont participé à cette opération durant l'été 2014.

► Appel à projet 2015 « citoyens du sport »

Dans le cadre du plan « citoyens du sport » et en partenariat avec la Ligue promotionnelle de water-polo, la FFN propose d'apprendre à nager et à jouer au water-polo aux enfants des villes organisatrices d'événements sportifs liés à cette discipline. Le public concerne les enfants de 8 à 12 ans. Toutes les villes des clubs concernés peuvent être intégrées au

dispositif car elles possèdent au moins un quartier prioritaire des politiques de la ville ou bien elles sont dans une zone de revitalisation rurale.

Cette initiative sera dupliquée dans d'autres disciplines en particulier lors des galas de l'équipe de France de natation synchronisée au cours du premier semestre 2016.

► Des initiatives fédérales ouvertes au plus grand nombre

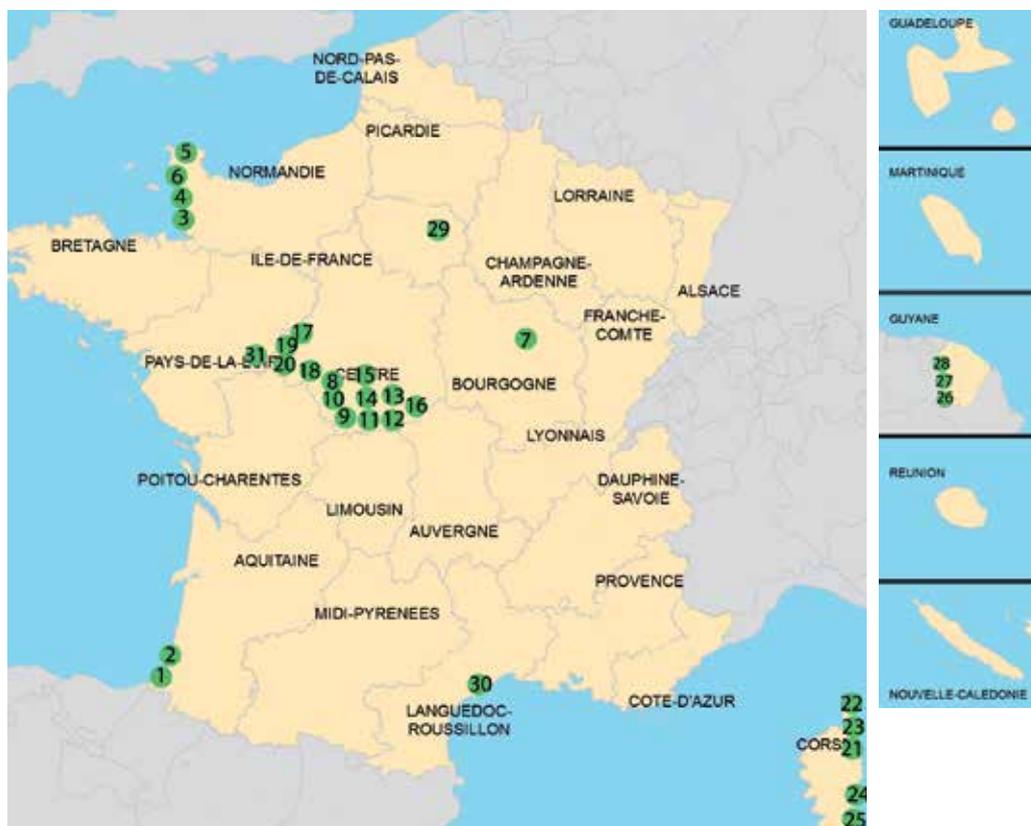
« NAGEZ GRANDEUR NATURE » ET LES PRATIQUES ESTIVALES

Cette activité se déroule en période estivale sur 31 sites en France. L'activité repose sur quatre grands constats sociaux : l'augmentation de la pratique de la natation en France, la prise en compte du développement durable et de la pratique aquatique dans tous les lieux de baignades possibles. De nombreuses familles ne partant pas en vacances, il existe un besoin grandissant d'animer les territoires avec baignades. Environ 30 000 pratiquants chaque année.

Dispositif 100% FFN ouvert à des organisateurs du type : villes, collectivités, associations. Dispositif ouvert aux autres structures.

Nagez Grandeur Nature

Liste des sites de l'édition 2015



Les sites les plus représentatifs sont l'Indre et l'Indre-et-Loire (ZRR).

LA LICENCE JOURNALIÈRE EN EAU LIBRE

Initiative de la FFN pour rendre plus facilement accessible la pratique au plus grand nombre. Il est possible de s'engager dans une pratique fédérale en milieu naturel le jour de l'évènement.

► Conquête de nouveaux espaces de pratiques

AUGMENTATION DU NOMBRE DE CLUBS DE LA FFN

De nombreuses piscines découvertes n'ont pas de clubs. Pour rapprocher les offres de pratiques de la population et leur permettre d'accéder aux activités fédérales, la FFN ambitionne de développer significativement son nombre de clubs.

La FF Natation constate qu'il existe 6 545 bassins implantés dans 4 119 piscines. Sur ceux-ci, 2 350 bassins dits sportifs sont susceptibles d'accueillir une pratique de natation de compétition. Or au regard de ce potentiel seuls 1 600 bassins sont utilisés dans le cadre de l'activité des 1 317 clubs existants. Le potentiel de développement sur cet aspect est énorme notamment sur l'activité natation estivale où, sur presque 900 bassins susceptibles d'accueillir une pratique compétitive, seuls 100 clubs sont recensés à l'échelle nationale. Potentiel important que ce soit en termes de pratiquants occasionnels qu'en termes de licenciés, notamment pour l'apprentissage de la natation.

NAGEZ GRANDEUR NATURE

Positionner « Nagez Grandeur Nature » comme fer de lance du développement de la FFN. Les comités régionaux de Poitou-Charentes, Bourgogne, Guadeloupe, Midi-Pyrénées et Pays-de-Loire veulent s'engager dans ce dispositif en ouvrant de nouveaux sites sur cette activité.

La discipline Eau Libre souhaite également développer des sites d'apprentissage de la natation et d'animations fédérales comme « Nagez Grandeur Nature » sur les sites destinés à l'organisation de championnats de France et/ou des étapes de Coupe de France.

Pour aller plus loin dans ce développement, l'aide du ministère pourrait venir sur l'embauche d'éducateurs pour encadrer ces activités en période estivale. Les besoins financiers pour accueillir de nouveaux sites sont essentiellement ciblés sur l'achat de matériel, la création de supports de communication et de visibilité ainsi que la logistique afférente, et l'aide au financement de postes d'éducateurs (c'est actuellement le problème majeur lié au développement de cette activité).

Notre engagement au côté de celui du ministère permettrait de fixer de nouveaux objectifs de conquête aux conseillers techniques sportifs (CTS) et aux cadres fédéraux sur les territoires.

Grâce au service fédéral « Territoires & Equipements », la FFN dispose d'une cartographie précise de l'implantation de ces 1 300 clubs et des 4 100 piscines sur le territoire national. Cette cartographie offre de nouvelles perspectives de développement.

(Voir en annexe).

ACTION

- Créer un club FFN prioritairement sur les territoires ZRR et QPV.

Le titre de participation permet notamment aux pouvoirs publics d'évaluer le nombre réel de pratiquants, même occasionnels. A l'heure actuelle, la fédération ne dispose pas de tels titres et de nombreux pratiquants occasionnels (notamment ceux de Nagez Grandeur Nature, Kid Expo...) ne sont pas comptabilisés.

Actuellement nous estimons qu'à l'échelle nationale 50 000 pratiquants pourraient être identifiés dans ce dispositif. Celui-ci pourrait être démocratisé dans les clubs et les comités de la FFN.

ACTION

- Proposer des animations estivales sur l'ensemble des plans d'eau naturels.
- Augmenter le nombre de pratiquants NGN à l'échelle nationale (utiliser le titre de participation).

Tous éducateurs - tous citoyens

Existence des formations fédérales (statistiques) sans prise en compte des enjeux de la citoyenneté, le bénévolat : une stratégie de formation fédérale via les Brevets Fédéraux (BF).

► La formation **fédérale**

Six niveaux de brevets fédéraux existent à ce jour au sein de la FFN et permettent d'assurer les compétences minimales pour les jeunes éducateurs désirant s'engager sur la voie de la formation fédérale. Pour la fédération il est important de s'occuper des jeunes et de leur proposer des formations adaptées susceptibles de leur permettre d'exercer un métier en lien avec la natation plus tard. Ces formations s'adressent aussi à des professionnels désirant développer leurs compétences au sein de la FFN.

A ce jour 3 872 diplômes fédéraux ont été délivrés. Les six niveaux de formation sont proposés par les organismes de formation fédéraux sur l'ensemble des territoires.

La FFN a modifié les règlements généraux des brevets fédéraux pour intégrer dans chaque formation un module de sensibilisation sur la citoyenneté pour les éducateurs. Ainsi dans le cadre de la formation, chaque nouveau titulaire des brevets fédéraux encadre les activités liées à la natation dans une démarche citoyenne.

Organisation de temps spécifiques sur la citoyenneté une fois par an à l'échelle nationale.

ACTION

- Intégrer les enjeux de la citoyenneté dans les règlements généraux des brevets fédéraux, intégrer les enjeux de la citoyenneté et les outils de formation dans les livrets référentiels des brevets fédéraux.
- Organiser des parcours spécifiques de jeunes officiels et jeunes dirigeants bénévoles.
- Mettre en place des outils d'observation et de recensement des comportements contraires aux valeurs du sport. Développer des actions de respect d'arbitrage au sein des disciplines. Renforcer le respect autour de l'arbitrage et de la citoyenneté.

► Un exemple : **le nageur citoyen**

Le Nageur citoyen est informé : à chaque prise de licence, le nouveau pratiquant reçoit un guide relatif à la citoyenneté portée par la FFN. Ce guide reprend les valeurs de la FFN, engage le licencié en droits et en devoirs. La transmission des valeurs citoyennes est également une préoccupation quotidienne des éducateurs et des clubs au travers des ambitions suivantes :

- apprendre le respect des éducateurs, des jurys et des autres pratiquants,
- respecter les équipements,
- respecter les règlements travers la pratique des 5 disciplines.

• **Respect des jurys** : Les incivilités et la violence affectent tous les sports ; la FFN, à des degrés moindres, n'est pas épargnée. Nos disciplines s'illustrent par un grand respect du corps arbitral ; l'organisation de nos épreuves met d'ailleurs toujours en valeur les jurys et le corps arbitral.

• **Synchro Respect** un exemple à suivre. Organisation de temps de transmission de valeurs autour des notions de respect des athlètes, des officiels, des jurys, des entraîneurs. La natation synchronisée est un sport centré sur la notion de juge, de note, de jugement et un parfait laboratoire de transmission des valeurs citoyennes et du rôle de juge dans la société.

En particulier des échanges ont lieu autour des enjeux de l'épreuve, du respect du jugement donné par le jury. Mais aussi des échanges autour de la mixité avec l'intégration croissante des hommes dans la discipline.

La création de journée de sensibilisation obligatoire est envisagée au delà d'un certain nombre de matchs de suspensions. De même que l'arbitrage obligatoire dans les catégories de jeunes pourrait être proposé pour les joueurs étant suspendus.

Les comités régionaux notent un manque d'officiels dans la majorité de nos disciplines. Il s'agit d'un enjeu fondamental pour l'avenir de nos compétitions et nous souhaitons mettre en place des actions à destination des jeunes.

Pour encourager les jeunes à devenir arbitre ou officiel :

- Créer une campagne de promotion sur le bénévolat, les officiels, les arbitres lors du passage des Pass' Compétition et permettre aux compétiteurs de devenir officiels sur des courses ou des réunions où ils ne sont pas engagés.

- Développer un accompagnement fédéral pour les jeunes arbitres/ officiels qui souhaiteraient aller jusqu'au niveau international.

- Tisser des liens avec les fédérations du sport scolaire à créer pour faciliter les passerelles.

► L'emploi, un enjeu essentiel partagé pour les jeunes

SERVICE CIVIQUE

Au regard des caractéristiques du dispositif du Service Civique, la FFN et son réseau de 1300 clubs sont susceptibles d'accueillir des jeunes dont le profil est éligible à ce dispositif.

Effectivement, les activités développées par la FFN sont porteuses et en complète adéquation avec les objectifs recherchés dans le Service Civique. Les jeunes engagés dans un Service Civique pourraient tout à fait œuvrer au sein des clubs de la FFN en exerçant des missions dans les domaines suivants :

- Dispositif fédéral « **Natation Santé** »
- Dispositif Fédéral « **Nagez Grandeur Nature** »

Outre ces deux dispositifs, l'accueil de jeunes en Service Civique au sein des clubs FFN pourrait aussi être organisé autour de missions et activités visant la sensibilisation à la lutte contre la violence, l'éducation des règles à la citoyenneté autour des valeurs de solidarité, respect, vivre ensemble. Pour cela, la participation à l'animation et l'encadrement de groupes de jeunes nageurs évoluant au sein de l'École de Natation Française (ENF) pourrait être un bon levier pour y parvenir. La présence des jeunes en Service Civique lors des déplacements en stages et/ou en compétitions pourrait également être un moyen pour permettre aux jeunes de transmettre ces valeurs et messages avec l'organisation d'événements spécifiques pendant ces temps de regroupements (débats, échanges et discussions, opérations de sensibilisation...).

SESAME

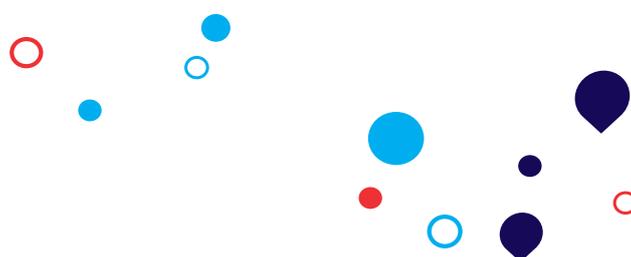
Le dispositif Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement permet d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion et résidant dans les QPV et/ou ZRR. L'établissement par la FFN, des cartographies correspondantes, permettra de cibler des jeunes pour se former et encadrer les activités fédérales.

EMPLOIS CNDS CIEC

Ce dispositif d'emploi permet à l'Etat de contribuer à professionnaliser le mouvement sportif dans le but de soutenir la pratique sportive en particulier dans les QPV. Ce dispositif correspond idéalement aux besoins de la FFN dans le cadre du développement de « Nagez Grandeur Nature » et dans la conquête de nouveaux territoires.

ACTION

- Établir une convention avec l'Agence Nationale pour permettre aux structures locales de disposer rapidement de « service civique ».
- Communiquer sur le rôle d'un Service Civique au sein d'un club, d'un comité départemental, d'un comité régional...



Promouvoir le sport citoyen

Au cœur de la société, la FFN communique auprès du grand public sur ses activités et réussites sportives, mais aussi sur les valeurs d'engagement, de partage, d'exigence, de créativité et de travail que portent intrinsèquement nos disciplines.

Cette réflexion est partagée au sein de la FFN : cette dernière tiendra un congrès des clubs en juin 2016 et profitera de cette occasion pour promouvoir son engagement citoyen auprès de l'ensemble des pratiquants en valorisant les initiatives des clubs et des comités en faveur de la cohésion sociale et des valeurs de la République.

► « Génération natation » : le tour de France de la FFN

Les disciplines de la FFN s'emparent de la problématique citoyenne et se mettent au service de l'accès à la pratique des jeunes et des publics les plus éloignés de la pratique sportive.

Organisée aujourd'hui sur quatre étapes au niveau national par la FFN et son partenaire EDF, l'action consiste à promouvoir les cinq disciplines de la FFN tout en transmettant les valeurs fédérales et citoyennes au grand public.

Des sportifs de haut niveau des disciplines (sélectionnés pour les championnats du monde et Jeux olympiques) viennent à la rencontre de jeunes nageurs novices ou plus expérimentés pour partager avec eux la pratique de la natation, relayer les messages forts sur la santé, la sécurité et l'hygiène ainsi que la prévention des noyades et promouvoir les activités aquatiques.

Ces événements sont ouverts à tous, avec animations dans et en dehors du bassin pour avoir également un impact sur la transmission des valeurs citoyennes.

ACTION

- Sur le même principe qu'au niveau national, décliner cette action de promotion sur chaque comité régional avec les meilleurs nageurs régionaux. Les temps sportifs restent à décliner mais pourraient aussi se dessiner sous la houlette des inter-régions.

► Les Collèges citoyens

Les champions et experts portent les valeurs de la FFN, celles du sport de haut niveau mais aussi celles des associations fédérées et celles de la nation pour renforcer l'impact du message citoyen de la FFN.

LE COLLÈGE DES OLYMPIENS

Le « Collège des Olympiens » regroupera des athlètes, volontaires, sélectionnés aux JO qui seront les ambassadeurs de la politique citoyenne de la FFN comme par exemple aujourd'hui Malia METELLA pour le plan « j'apprends à Nager » ou Fabien GILOT pour la natation santé.

LE COLLÈGE DES ENTRAÎNEURS NATIONAUX

Ce regroupement des entraîneurs nationaux est au service de nos formations fédérales mais aussi de la diffusion de nos messages citoyens auprès des athlètes et du grand public. Le partage des connaissances avec les éducateurs participe aussi à la transmission des valeurs.

ANNEXES

Annexe 1

Sur le tableau ci-dessous, l'expertise du service Territoires & Equipements de la FFN permet d'identifier les clubs de la FFN identifiés dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville ou dans les Zones Rurales Revitalisées.

RÉGION	Nombre total de clubs	Nombre de clubs identifiés en QPV	Nombre de clubs identifiés en ZRR
ALSACE	38	15	
AQUITAINE	73	19	15
AUVERGNE	33	5	8
BOURGOGNE	38	13	13
BRETAGNE	55	14	
CENTRE	51	20	8
CHAMPAGNE-ARDENNE	24	15	10
CORSE	10	5	2
CÔTE D'AZUR	31	18	
DAUPHINÉ-SAVOIE	60	17	3
FRANCHE-COMTÉ	18	12	
GUADELOUPE	15	8	
GUYANE	6	4	6
ILE-DE-FRANCE	215	108	
LA RÉUNION	24	16	
LANGUEDOC-ROUSSILLON	51	19	7
LIMOUSIN	14	5	7
LORRAINE	47	12	5
LYONNAIS	40	25	
MARTINIQUE	13	6	
MIDI-PYRÉNÉES	61	24	20
NORD-PAS-DE-CALAIS	71	49	
NORMANDIE	74	29	2
NOUVELLE-CALÉDONIE	8		
PAYS DE LA LOIRE	65	23	2
PICARDIE	35	16	
POITOU-CHARENTES	47	8	18
PROVENCE	59	33	1
TOTAL GÉNÉRAL	1276	538	127

Annexe 2

Le tableau ci-dessous illustre l'ensemble des 4100 piscines identifiées sur le territoire national et réparties entre les QPV et les ZRR.

Le distinguo est également fait entre les piscines hébergeant un club de la FFN et les piscines n'en hébergeant pas.

Nombre de Piscines		Territoire				
Comités	Club FFN	QPV	ZRR	QPV et ZRR	Hors QPV / ZRR	Total général
Alsace	Avec Club FFN	14			24	38
	Sans Club FFN	13			30	43
Total Alsace		27			54	81
Aquitaine	Avec Club FFN	16	13	2	38	69
	Sans Club FFN	9	85		98	192
Total Aquitaine		25	98	2	136	261
Auvergne	Avec Club FFN	5	7		17	29
	Sans Club FFN	7	66		25	98
Total Auvergne		12	73		42	127
Bourgogne	Avec Club FFN	14	11	2	13	40
	Sans Club FFN	2	49		48	99
Total Bourgogne		16	60	2	61	139
Bretagne	Avec Club FFN	15			42	57
	Sans Club FFN	13	4		109	126
Total Bretagne		28	4		151	183
Centre	Avec Club FFN	21	7	1	22	51
	Sans Club FFN	19	46		88	153
Total Centre		40	53	1	110	204
Champagne-Ardenne	Avec Club FFN	13	6	4	5	28
	Sans Club FFN	10	17	3	13	43
Total Champagne-Ardenne		23	23	7	18	71
Corse	Avec Club FFN	3	2		3	8
	Sans Club FFN		16		10	26
Total Corse		3	18		13	34
Côte-d'Azur	Avec Club FFN	20			10	30
	Sans Club FFN	15	13		79	107
Total Côte-d'Azur		35	13		89	137
Dauphiné-Savoie	Avec Club FFN	22	3		43	68
	Sans Club FFN	18	48		148	214
Total Dauphiné-Savoie		40	51		191	282

Nombre de Piscines		Territoire				
Comités	Club FFN	QPV	ZRR	QPV et ZRR	Hors QPV / ZRR	Total général
Franche-Comté	Avec Club FFN	14			6	20
	Sans Club FFN	8	23		38	69
Total Franche-Comté		22	23		44	89
Guadeloupe	Avec Club FFN	4			3	7
	Sans Club FFN	3			5	8
Total Guadeloupe		7			8	15
Guyane	Avec Club FFN		2	4		6
	Sans Club FFN		8	6		14
Total Guyane			10	10		20
Ile-de-France	Avec Club FFN	124			92	216
	Sans Club FFN	82	1		140	223
Total Ile-de-France		206	1		232	439
La Réunion	Avec Club FFN	14			7	21
	Sans Club FFN	20	1		16	37
Total La Réunion		34	1		23	58
Languedoc-Roussillon	Avec Club FFN	21	5	2	24	52
	Sans Club FFN	28	47		85	160
Total Languedoc-Roussillon		49	52	2	109	212
Limousin	Avec Club FFN	6	5	1	3	15
	Sans Club FFN	3	29		12	44
Total Limousin		9	34	1	15	59
Lorraine	Avec Club FFN	15	4	1	31	51
	Sans Club FFN	19	13		49	81
Total Lorraine		34	17	1	80	132
Lyonnais	Avec Club FFN	34			21	55
	Sans Club FFN	17	5		63	85
Total Lyonnais		51	5		84	140
Martinique	Avec Club FFN	5			4	9
	Sans Club FFN	1			7	8
Total Martinique		6			11	17
Midi-Pyrénées	Avec Club FFN	25	19	3	15	62
	Sans Club FFN	18	163	3	81	265
Total Midi-Pyrénées		43	182	6	96	327
Nord-Pas-de-Calais	Avec Club FFN	49			22	71
	Sans Club FFN	32			35	67
Total Nord-Pas-de-Calais		81			57	138

Nombre de Piscines		Territoire				
Comités	Club FFN	QPV	ZRR	QPV et ZRR	Hors QPV / ZRR	Total général
Normandie	Avec Club FFN	32	2		38	72
	Sans Club FFN	16	6		63	85
Total Normandie		48	8		101	157
Nouvelle-Calédonie	Avec Club FFN				7	7
	Sans Club FFN				5	5
Total Nouvelle-Calédonie					12	12
Pays-de-la-Loire	Avec Club FFN	26	2		48	76
	Sans Club FFN	27	18		155	200
Total Pays-de-la-Loire		53	20		203	276
Picardie	Avec Club FFN	21			21	42
	Sans Club FFN	9	5		28	42
Total Picardie		30	5		49	84
Poitou-Charentes	Avec Club FFN	11	18		21	50
	Sans Club FFN	7	46		54	107
Total Poitou-Charentes		18	64		75	157
Provence	Avec Club FFN	37	1		17	55
	Sans Club FFN	25	45		112	182
Total Provence		62	46		129	237
(vide)	Avec Club FFN	1			1	2
	Sans Club FFN	7			3	10
Total (vide)		8			4	12
Total général		1010	861		32	2197

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

Annexe 3

Ce tableau nous renseigne sur la répartition nationale des piscines entre les QPV et les ZRR toujours en faisant le distinguo entre les piscines qui accueillent un club FFN ou non. Les données sont brutes sans analyses en termes de pourcentages.

Nombre de piscines	Territoire				
	Club FFN	QPV	ZRR	QPV et ZRR	Hors QPV / ZRR
Avec Club FFN	582	107	20	598	1307
Sans Club FFN	428	754	12	1599	2793
Total général	1010	861	32	2197	4100

Ce tableau fait apparaitre les mêmes données en termes de pourcentages.

Nombre de piscines	Territoire				
	Club FFN	QPV	ZRR	QPV et ZRR	Hors QPV / ZRR
Avec Club FFN	57,62%	12,43%	62,50%	27,22%	31,88%
Sans Club FFN	42,38%	87,57%	37,50%	72,78%	68,12%
Total général	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Ce tableau étalonne l'implantation des piscines accueillant un club en fonction de leur appartenance à un QPV, une ZRR, les deux ou ni l'un ni l'autre.

Nombre de piscines	Territoire				
	Club FFN	QPV	ZRR	QPV et ZRR	Hors QPV / ZRR
Avec Club FFN	44,53%	8,19%	1,53%	45,75%	100,00%
Sans Club FFN	15,32%	27,00%	0,43%	57,25%	100,00%
Total général	24,63%	21,00%	0,78%	53,59%	100,00%



Natation urbaine



► Potentialité de croissance citoyenne

MARSEILLE MÉTROPOLE

Nombre d'habitants :

1,8 million

Nombre de licenciés :

8 175

Nombre de clubs :

32

Nombre de bassins avec clubs FFN :

29

Nombre de bassins sans clubs FFN :

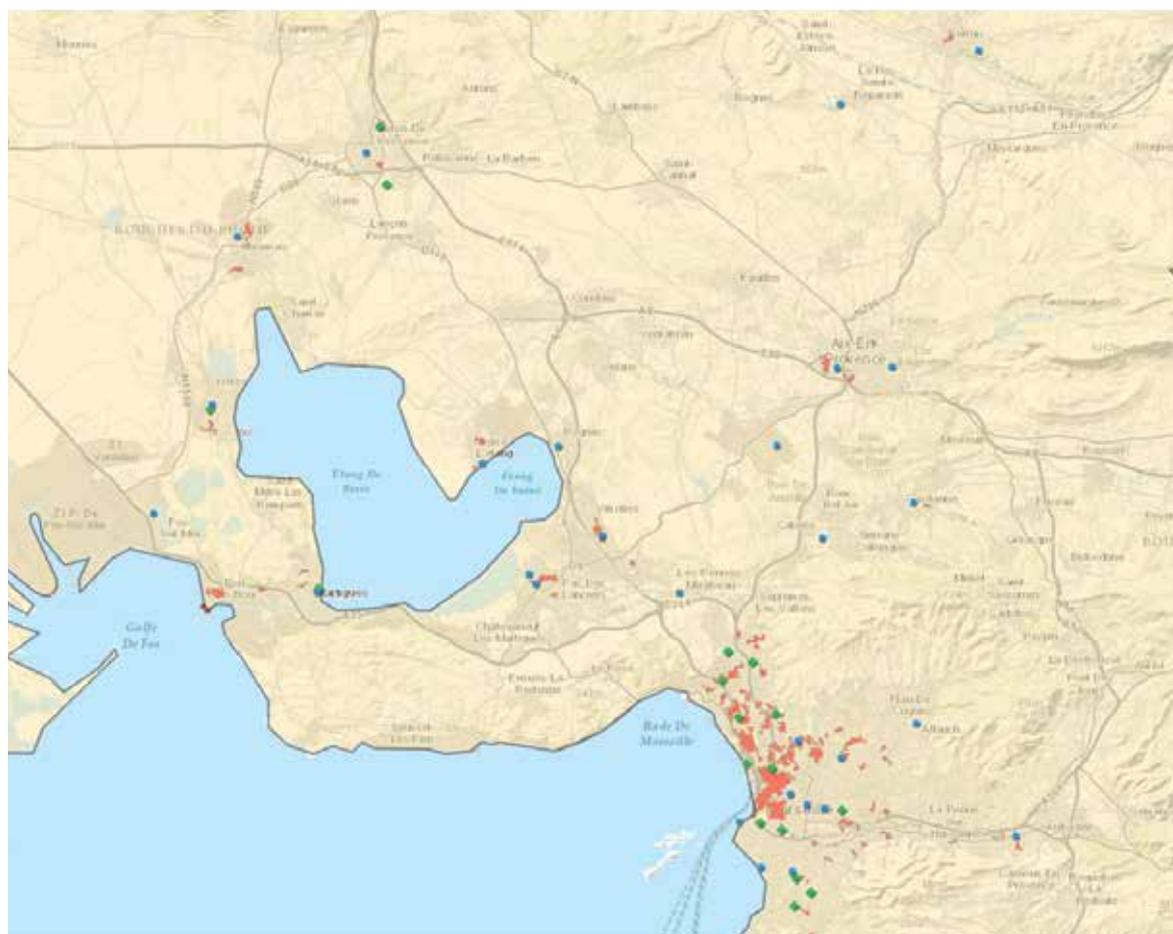
17

Bassins de 50 m :

7

LÉGENDE

-  Piscines Occupées 20112012
-  Piscines QP Sans Club 20112012
-  Comités Métro
-  QPV 20151119

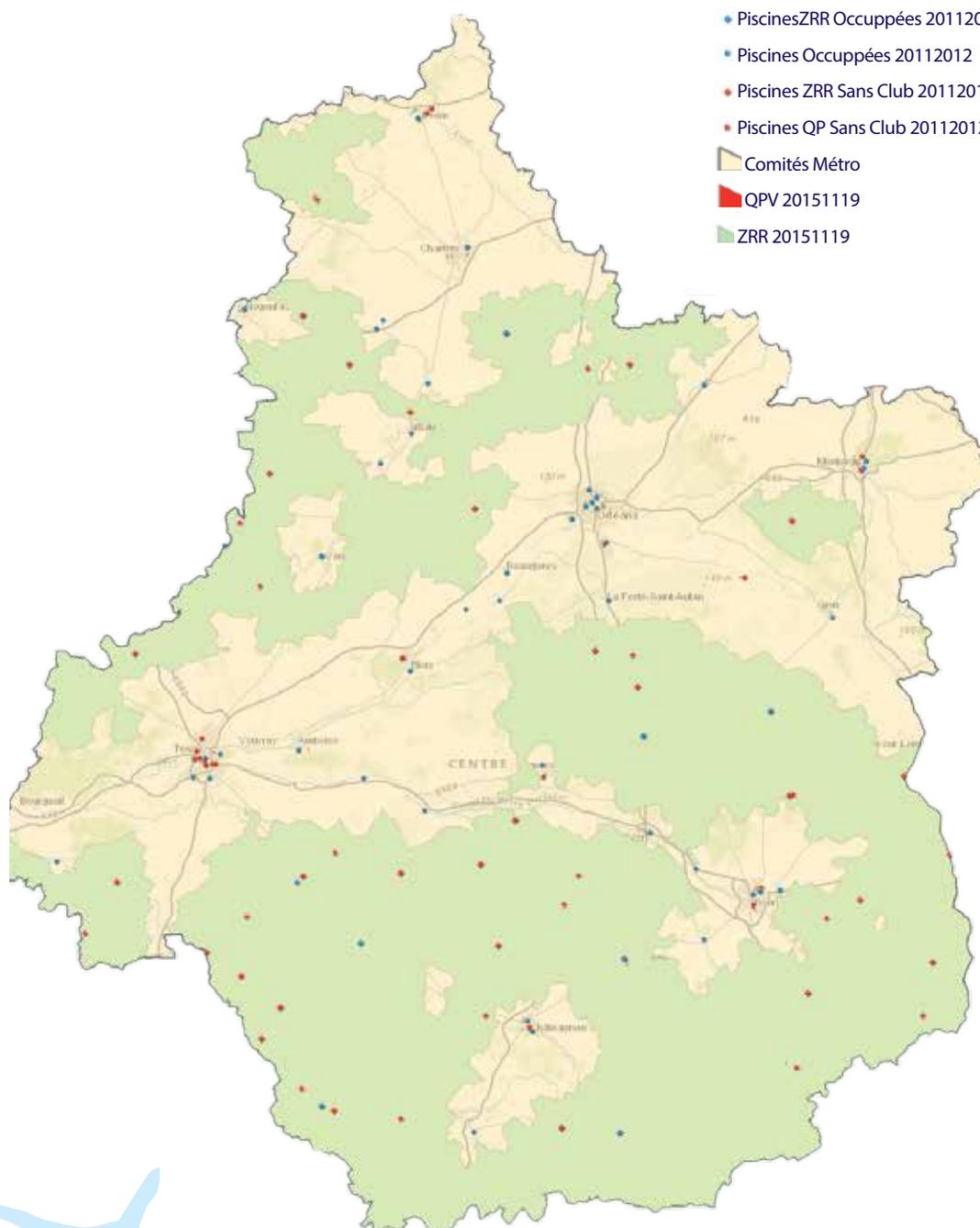


Natation rurale

► Potentialité de croissance citoyenne

LÉGENDE

- PiscinesZRR Occupées 20112012
- Piscines Occupées 20112012
- Piscines ZRR Sans Club 20112012
- Piscines QP Sans Club 20112012
- Comités Métro
- QPV 20151119
- ZRR 20151119





FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Fédération Française de Natation
14 rue Scandicci • 93508 PANTIN Cedex
Tél. 01 41 83 87 70 • Fax. 01 41 83 87 69 • E-mail : ffn@ffnatation.fr

www.ffnatation.fr